Procès-verbal
BUREAU TERRITORIAL
08/11/2022 – 17h30 VISIOCONFERENCE

---

**Présidence** : Alain DOUCET

**Membres présents** : Christian ABEILHE, Alain AZPIROZ, Annette BERBOUS, René BES, Daniel COLLET, Julie CUMINETTI, André LAUR, Jean Claude LEGENDRE, Jean Yves MOURET, Dorothée PEREZ, Michel PFLIEGER, Jean POUS, Bernard PUJOL, Alain REY, Ghislaine ROSSIGNOL, Max SANTA, Rolland SORMANI, Bernard VAUR
**Excusés :** Pierre CROS, Christophe GIL, Alain MACCHION, Antoine MARTINEZ
**Assistent** : Pierre CIBOT, Eric DORIA, André PEYRE, Eric PLANES

---

## 1- Communication du Président

Le Président ouvre la séance en ayant une pensée pour l'arbitre agressé lors d'une rencontre U19 dans l'Hérault ainsi que pour le joueur Grégoire Boidoux décédé d'une crise cardiaque lors d'un d'entraînement dans son club de Marcq en Baroeul.

Félicitations au XV de France masculin pour sa victoire face à l'Australie et au XV de France féminin passé très près de la finale de la Coupe du Monde en Nouvelle Zélande.
Le VII de France a terminé 3éme au tournoi de Hong Kong.
La convention nationale avec les Rubies sera signée par Serge SIMON le matin du match France/Japon le 20/11 à Toulouse.

## 2- Validation PV

Le procès-verbal du 25 octobre est adopté à l'unanimité.

## 3- Le point des effectifs (annexe 1)

André LAUR fait le point des effectifs à la date du 1er novembre
Évolution par catégorie : Féminines +20.8% (très forte augmentation chez les M15) ; Garçons +8,4%
Le total des licenciés occitans au 01/11/2022 est de 62242 contre 56702 N-1, soit une augmentation de 9,8%.
Une lecture est faite également sur l'évolution des licenciés par CD, 3 départements se démarquent : l'Aude (+16,1%), l'Aveyron (+14%), le Gard (+15.2%).
Sur la catégorie M16G, 4 départements sont nettement à la hausse : l'Aveyron (+83%), l'Aude (+25%), le Tarn (23.8%), le Tarn et Garonne (+22.9%).
André LAUR, d'après son analyse, dit que ces résultats sont en corrélation avec l'attitude qui a été faite sur les regroupements.
Un point est fait sur les effectifs Loisirs où l'on observe 48,8% d'augmentation par rapport à N-1 (2271 contre 1526).

## 4- Organisation de la commission féminines (annexe 2)

Dorothée PEREZ fait le point sur les sélections.

U18 à XV :
-Journées de détection organisées les 25 et 26 octobre à Portet sur Garonne (100 joueuses) et Montpellier (50 joueuses). 3 équipes ont pu être constituées pour un tournoi commun LOR/PACA le 29 octobre à Montpellier.
Cela permettra de détecter les 50 joueuses qui participeront au stage des 25,26 et 27 novembre au CREPS de Toulouse.
Pour ces actions qui peuvent être intégrées au POS, André LAUR demande à ce que lui soient transmis les justificatifs.

U18 :
-Stage FFR courant janvier avec 50 joueuses (LOR/AURA/PACA/Corse)
-Tournoi national Seven FFR le 12 février 2023 avec 13 délégations de 25 joueuses
Dorothée PEREZ demande l'accord du Bureau pour que la LOR puisse être organisatrice (structure d'accueil). Les frais des délégations seront supportés par la FFR.
Le Président DOUCET souhaite qu'un appel à candidature soit fait auprès des départements
Un stage LOR en amont est programmé les 17 et 18 décembre et un entraînement le 8 février.

Cadettes :
Amicale Tournoi des VI nations
Tournoi à X les 1ers et 2 avril 2023 à VICHY

## 5- France / Japon (20/11/2022 Toulouse)

Le Président fait un point sur les invitations dont la liste est en cours de traitement auprès du service protocole de la FFR.
Des invitations pour la réception organisée par la Région seront également envoyées.
Les places pour assister à la rencontre seront remises par le service communication de la LOR.
A la demande d'Orange, 2 écoles de rugby ont été désignées pour accompagner les équipes sur le terrain. Le choix s'est porté sur les lauréats de l'école de rugby de l'année : Sigean (régional) et Lannemezan (fédéral)

## 6- Tickets restaurant

René BES, en amont, fait part du déroulement de la dernière réunion du CSE et annonce la démission de Sylvie BROS.
Pierre CIBOT retrace la situation du dispositif avant la fusion des comités territoriaux. Seul le comité Midi Pyrénées faisait bénéficier ses salariés de titres restaurant, sans distinction de catégorie (administratifs et techniciens).
Lors du passage du comité à la Ligue, les salariés rattachés administrativement au siège de la Ligue ont continué à avoir les TR.
Ceci exclut les salariés de tous les corps de métier confondus des 3 autres MOT.
L'impact financier pour la LOR (simulation) est porté à la connaissance du Bureau.
Le Président DOUCET prend la parole et dit que cette disparité entre les administratifs des 4 MOT(s) n'est plus concevable. Il justifie la situation des CTC et les avantages qui leur sont propres.

Après un tour de table, le Président demande au Bureau de voter la décision d'attribution des titres restaurant aux seuls salariés administratifs.
La décision est adoptée à l'unanimité avec 1 abstention.
Cette disposition prendra effet à compter du 1er décembre 2022.

## 7. Commercialisation des espaces réceptifs du siège - mode opératoire (annexe 3)

Alain AZPIROZ revient sur le prévisionnel du business plan établi en son temps.
Il donne un état de la situation au 7 novembre et liste les travaux en cours et à venir menés avec le service communication.
Pierre CIBOT dit qu'une prochaine réunion déterminera la déclinaison de l'organisation (contrat de location aux entreprises, procédure états des lieux entrant et sortant, disposition des assurances, mise en place d'une organisation RH pour les manifestations se déroulant en soirée ou le week-end).
Le Président souhaite ouvrir la commercialisation aux clubs, en définit le principe d'intéressement à l'apport d'affaire.
Il demande à Alain AZPIROZ d'adresser un courrier dans ce sens à tous les clubs.
Alain AZPIROZ désigne les 4 cibles de clientèles : domaines privé et public, chambres consulaires, associations.

## 8- Mécénat

Le Président DOUCET parle du lancement de l'appel au mécénat.
Il en rappelle le principe, l'objectif étant de récolter des fonds à destination des clubs amateurs et de soutenir l'opération Rugby Éducation Solidarité Occitan (RESO), projet de développement du rugby et de ses valeurs chez les jeunes.
Le Bureau, sauf 1 abstention, acte la mise en place de ce dispositif du mécénat qui sera piloté par André PEYRE.

## 9- Accompagnement des clubs post Coupe du Monde

Bernard PUJOL fait un point sur la mission.
A ce jour une enquête a été lancée auprès des clubs. Il en ressort que 60% d'entre eux seront en mesure d'accueillir 30% de licenciés supplémentaires, essentiellement sur les écoles de rugby.
Une analyse plus précise sera faite en fin d'année. Elle engendra un plan d'action et d'accompagnement du club selon la spécificité de chaque bassin.

Eric PLANES confirme les propos et précise que les clubs qui ne peuvent pas accueillir cet afflux de licenciés manquent d'éducateurs ou de moyens financiers et disposent de structures trop légères.

## 10- Questions diverses

- ***Iris du Sports 2022***
  Jean Yves MOURET communique les noms des lauréats : Gérard LABBE et le CD 46.
  Le Président DOUCET mentionne qu'il sera présent à la cérémonie le jeudi 1er décembre à Paris.
  Il signale également que Gérard TUGAS a été élu président de l'APARE et siégera au Comité Directeur de la FFR.

- ***Sélection U18 Tournoi de l'Amicale des VI Nations***
  Jean POUS informe le Bureau que la sélection occitane est qualifiée pour le tournoi final qui se déroulera les 12 et 13 novembre à Rueil Malmaison. Elle sera opposée à ses homologues d'Ile-de-France et de Bourgogne-Franche-Comté.

- ***Banque alimentaire***
  Jean POUS fait l'annonce du communiqué de presse sur la grande collecte nationale qui se déroulera du 24 au 27 novembre prochains à laquelle la LOR s'associe, 6 points de collecte en Ariège, Haute Garonne et Tarn et Garonne).

- **RSE (responsabilité sociétale des entreprises)**
  Jean POUS indique qu'un questionnaire a été envoyé au Comité Directeur et aux salariés, ce qui permettra d'évaluer d'identifier les axes d'améliorations aux enjeux du développement durable.

Séance levée à 20h20

Le Secrétaire Général

Jean-Yves MOURET